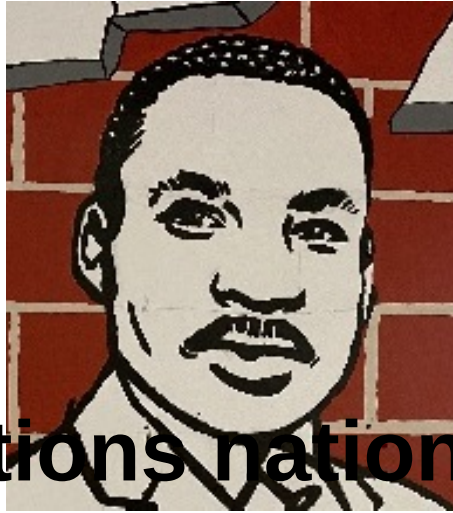


<https://mlkmions.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article515>



Evaluations nationales de 6ème

- Actions pédagogiques - Autres -



Publication date: mardi 5 septembre 2023

Copyright © Collège Martin Luther King - Mions - Tous droits réservés

<media1172|insert|center>

Madame, Monsieur

Le ministère de l'éducation nationale organise des évaluations des élèves à différents niveaux de leur scolarité. Pour les classes de 6ème, l'évaluation des élèves en début de 6ème dans les domaines du français et des mathématiques permet de favoriser l'élaboration de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins de l'élève.

<icone|nom=arrow-circle-right|echelle=2|couleur=couleur2> **Un objectif : faciliter la personnalisation des enseignements**

L'entrée au collège reste un moment crucial où la définition des actions pédagogiques à mettre en œuvre afin d'accompagner tous les élèves vers la réussite doit se faire.

Cette évaluation doit notamment permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un panorama de certaines compétences et connaissances de chaque élève et favoriser l'élaboration de dispositifs pédagogiques adaptés au plus près des besoins de chacun. Elle permet également d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements et dans le cadre de la continuité école/collège.

<icone|nom=arrow-circle-right|echelle=2|couleur=couleur2> **En quoi consiste l'évaluation de début de sixième ?**

Cette évaluation se déroule entre le 11 et le 29 septembre 2023 pour tous les élèves de sixième des établissements publics et privés sous contrat.

Elle est entièrement réalisée sur support numérique, via une plateforme en ligne. Après saisie d'un identifiant et d'un mot de passe distribué à chaque élève à son entrée dans la salle, l'élève se connecte à la plateforme d'évaluation. La correction est automatique.

L'évaluation est composée de deux épreuves non consécutives, en français et en mathématiques, de 60 minutes chacune (10 minutes de préparation et 50 minutes d'épreuve) et d'un test de fluence. Vous serez informés avant chaque passation, de la date et du créneau horaire retenu pour la classe de votre enfant.

<icone|nom=arrow-circle-right|echelle=2|couleur=couleur2> **En français**

L'élève doit résoudre des exercices portant sur :

sa compréhension de l'écrit : textes littéraires, documents, images

sa compréhension de l'oral : supports audio et vidéo

ses connaissances en étude de la langue : orthographe, grammaire, lexique

La compréhension de textes écrits longs est complétée par un test de fluence qui permet de connaître la capacité des élèves à lire correctement un texte à voix haute avec justesse et vitesse. La passation, individuelle, peut être réalisée par tout professeur mais de manière préférentielle par un professeur de français, dès les premiers jours de l'année scolaire. L'enjeu est primordial : un élève qui concentre ses efforts sur le déchiffrage ne peut pas se consacrer à l'essentiel : la compréhension de ce qu'il lit.

Une courte enquête sera de nouveau adossée aux évaluations afin d'interroger les élèves sur leur perception du test et leur confiance par rapport à l'année à venir. Ce questionnaire est facultatif.

<icone|nom=arrow-circle-right|echelle=2|couleur=couleur2> **En mathématiques**

L'élève est interrogé sur :

sa connaissance des nombres

ses capacités de calcul et de résolution de problèmes

ses connaissances dans les domaines de la géométrie et des grandeurs et mesures

<icone|nom=arrow-circle-right|echelle=2|couleur=couleur2> **Les résultats de l'évaluation**

Chaque élève reçoit une fiche de restitution individuelle. Les parents d'élèves sont également informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant pour mieux soutenir les apprentissages de chacun.

Dans cette optique, des tests spécifiques font l'objet de restitutions complètes :

le test de compréhension de l'écrit et le lexique en français

la résolution de problèmes et les automatismes en mathématiques

Ces restitutions détaillées des réponses de chaque élève permettront aux enseignants et aux élèves d'évaluer leur niveau de maîtrise sur ces différents domaines.

Les évaluations nationales des élèves sont conçues pour garantir la protection des données personnelles des élèves.